



Mairie de Marseille

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE VILLE PLUS
VERTE ET PLUS DURABLE**

DIRECTION DES REGIES

Acte d'Engagement

**Fourniture et livraison de panneaux de bois,
dérivés et accessoires nécessaires à la Ville
de Marseille – 3 lots**

Numéro de la consultation : 23_2878

Procédure de passation : Procédure Adaptée

Date de notification :

Sommaire

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE).....	3
1.1 Marché.....	3
1.2 Pouvoir adjudicateur.....	3
1.3 Informations comptables et financières.....	3
1.4 Code CPV.....	3
Article 2 - CONTRACTANT(S).....	4
2.1 Identification.....	4
2.2 Compte à créditer.....	7
Article 3 - OBJET.....	8
Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHE.....	9
4.1 Forme du prix.....	9
4.2 Montant.....	9
4.3 Sous traitance.....	9
Article 5 - AVANCE.....	10
Article 6 - DUREE.....	10
Article 7 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.....	11
Article 8 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT.....	11
Article 9 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....	12
Article 10 - NOTIFICATION DU MARCHE.....	13
Article 11 - EXEMPLAIRE UNIQUE - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE.....	13

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)

1.1 Marché

Numéro du marché :

La présente consultation a pour objet, la fourniture et livraison de panneaux de bois , dérivés et accessoires nécessaires à la Ville de Marseille – 3 lots.

La procédure de passation est la suivante :

MAPA OUVERT AVEC BOAMP – selon les articles suivants : articles R2123-1, R2123-1-1°, R2123-4 et 5 du Code de la commande publique
Accord-cadre mono attributaire à bons de commande (articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique).

Nature des prestations : Fournitures

1.2 Pouvoir adjudicateur

Ville de Marseille
Direction des Régies
Service des Ressources Partagées
91 bd Camille Flammarion
13004 Marseille

Représentant du pouvoir adjudicateur :

Joël CANICAVE, Adjoint au Maire délégué aux finances, aux moyens généraux et aux budgets participatifs.

Habilité à signer en vertu de l'arrêté de délégation de fonctions n°2020_03093 du Maire de Marseille en date du 24 décembre 2020.

Personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'article R2191-60 du Code de la commande publique : M. le Directeur des Régies.

Service responsable de l'exécution du marché : Direction des Régies.

1.3 Informations comptables et financières

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l'Administrateur Finances Publiques de la Ville de Marseille
Trésorerie de Marseille Municipale
33 A rue Montgrand
13251 MARSEILLE CEDEX 20

Imputation budgétaire :

Les dépenses seront imputées sur les crédits des services acheteurs, sur les natures et fonctions correspondante.

1.4 Code CPV

Classification CPV :
44191000-5 matériaux divers de construction en bois
44192100-7 bois stratifié
03419100-1 produits du bois

Article 2 - CONTRACTANT(S)

2.1 Identification

EN CAS DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
* agissant pour mon compte * agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)	
Raison sociale :	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	

Téléphone :	
Télécopie :	
N° Siret :	
Code APE :	

N° TVA intracommunautaire :
(pour les candidats européens sans établissement en France)

EN CAS DE CANDIDATURE SOUS FORME DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES

- **1er co-contractant** : **MANDATAIRE**

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Fax :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

agissant en tant que mandataire :

* du groupement conjoint

* pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

* du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Fax :

Dont le siège social est à :

Tél :

Fax :

Courriel :

- **2ème co-contractant** :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Fax :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Fax :

Dont le siège social est à :

- 3ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :
Adresse professionnelle :
Code Postal : Ville :
Tél :
Fax :
Courriel :
N° SIRET : Code APE :
N° TVA intracommunautaire :
(pour les candidats européens sans établissement en France)
* agissant pour mon compte
* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)
(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)
Raison sociale :
Domicilié à :
Tél :
Fax :
Dont le siège social est à :
Tél :
Fax :
Courriel :

2.2 Compte à créditer

Règlement sur un compte unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous, si le candidat n'est pas un groupement ou s'il est un groupement solidaire sans individualisation des prestations.

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :
Etablissement (libellé en toutes lettres) :
Adresse :
Code Banque
Code Guichet
N° compte Clé :
IBAN
BIC

Joindre un relevé bancaire, BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

Règlements sur des comptes séparés :

Si les co-traitants sont en groupement conjoint avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Obligation du titulaire d'informer le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation :

Conformément à l'article 3.4.2 du CCAG applicable, le titulaire s'engage à informer par écrit, dans les meilleurs délais, le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation administrative, juridique et financière et, plus généralement, de toutes modifications importantes de fonctionnement de l'entreprise pouvant influencer sur le déroulement du marché.

A ce titre, il notifie toute modification survenant au cours de l'exécution du marché et se rapportant notamment :

- à son statut (cession, fusion, changement de forme juridique, de raison sociale, de dénomination, de siège social, ...),
- à un changement d'adresse,
- à un changement de domiciliation bancaire,
- à la mise en oeuvre à son encontre d'une procédure de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou de toute autre mesure d'interdiction de concourir.

Le titulaire est tenu de communiquer au Représentant du Pouvoir Adjudicateur tous les justificatifs nécessaires attestant de ce changement de situation (extrait K bis, publications légales, copie de procès-verbaux d'assemblées générales, jugements, nouveau RIB, nouveaux pouvoirs du Représentant du titulaire,...) afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la continuité du marché.

Article 3 - OBJET

Fourniture et livraison de panneaux de bois, dérivés et accessoires nécessaires à la Ville de Marseille – 3 lots.

Cocher le lot ou les lots pour le(s)quel(s) le candidat soumissionne

Lot pour lequel le candidat soumissionne	N° de lot	Intitulés lots séparés
	1	Bois brut, raboté, portes et bloc-portes
	2	Panneaux en bois, dérivés et accessoires
	3	Poutres, Lambourdes, Grumes, Plot

Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHÉ

4.1 Forme du prix

Le marché sera traité à prix unitaires.

Les prix sont fermes.

4.2 Montant

Les bons de commandes seront émis dans les conditions et limites suivantes sur toute la durée du marché :

Lot n°1 : Bois brut, raboté, portes et bloc-portes

Montant minimum : 10 000€ HT

Montant maximum : 100 000€ HT

Lot n°2 : Panneaux en bois, dérivés et accessoires

Montant minimum : 10 000€ HT

Montant maximum : 90 000€ HT

Lot n°3 : Poutres, Lambourdes, Grumes, Plot

Montant minimum : 5 000€ HT

Montant maximum : 20 000€ HT

Des commandes sur catalogue peuvent être effectuées pour des produits ne figurant pas au BPU. Elles ne peuvent dépasser 5 % du montant minimum HT du marché.

Les prix unitaires du marché sont détaillés dans:

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU)
- les catalogues et / ou tarifs publics annexés, auxquels s'appliquent les taux de rabais consentis.

Le prix du marché résulte de l'application des quantités réellement exécutées aux prix unitaires du Bordereau des Prix Unitaires et des quantités réellement exécutées aux prix unitaires des catalogues.

Le marché pourra faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créances, conformément aux articles R2191-45 à 63 du Code de la commande publique.

4.3 Sous-traitance

Les déclarations de sous-traitance (imprimé DC4 disponible joint au présent DCE) que j'annexe au présent document indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement. Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée

emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le relevé bancaire (BIC ou IBAN) du sous-traitant est joint.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette(ces) annexe(s) est de :

En chiffres :€ HT

En chiffres : € TTC

En

lettres :
.....

Déduction faite de l'ensemble des prestations sous-traitées, le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement en tant qu'entrepreneur titulaire du marché est ainsi ramené à :

Montant total du marché € HT :

Montant total du marché € TTC :

Montant acte(s) de sous-traitance € HT :

Montant acte(s) de sous-traitance € TTC :

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € HT :

.....

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € TTC :

.....

Les déclarations à remplir par le(les) sous-traitant(s) énumérées ci-dessus sont annexées au présent acte d'engagement.

Article 5 - AVANCE

Le marché ne comporte pas d'avance.

Article 6 - DUREE

La durée du marché se définit comme suit :

Lot 1 : 6 mois à compter de la notification

Lot 2 : 6 mois à compter de la notification

Lot 3 : 6 mois à compter de la notification

Le marché est à durée ferme, sans reconduction

Toute information complémentaire relative à la durée et/ou aux délais figure au CCAP.

sans objet

Article 7 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le candidat est tenu de maintenir son offre, à compter de la date limite de remise des offres, pendant un délai de **4 mois**.

Article 8 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du dossier de marché, tels que listés au CCP en tant que documents contractuels,

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à 14 du Code de la commande publique

A, le

En un seul original

Le candidat ou le mandataire

*Signature du candidat, précédée des nom,
prénom et qualité du signataire*

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente).

Article 9 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A Marseille, le

Signature
(Représentant du pouvoir adjudicateur habilité à signer)

Pauline MALET
Directrice Générale des Services

Article 10 - NOTIFICATION DU MARCHE

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :
"Reçu à titre de notification une copie du présent marché"

A, le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en recommandé avec accusé de réception, l'avis de réception postal, daté et signé du titulaire sera annexé au présent document.

En cas de notification par voie électronique, indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire.